

Gaz à effet de serre

Le secteur de la santé représente 2% de la consommation énergétique nationale (ADEME, 2019) et est, au même titre que les autres secteurs émetteur de gaz à effet de serre. Les postes d'émissions les plus importants des établissements sanitaires et médico-sociaux sont les achats et les déplacements.

Définition

« Constituant gazeux de l'atmosphère, naturel ou anthropogène, qui absorbe et émet le rayonnement d'une longueur d'onde spécifique du spectre du rayonnement infrarouge émis par la surface de la Terre, l'atmosphère et les nuages »

(Source: ADEME)

Enjeux

Économiques

- Baisse des rendements agricoles et hausse des coûts de matières premières
- Adaptation des constructions pour contrer les conséquences du réchauffement climatique
- Changement des habitudes et difficultés d'accès à certaines zones

Sociaux et éthiques

- Déséquilibre dans l'accès aux ressources
- Inégalités face aux impacts et développement de conflit et de mouvements migratoires

Environnementaux

- Réchauffement climatique (acidification et désalinisation des océans, destruction de la biodiversité, eutrophisation des points d'eau, amplification des phénomènes naturels, augmentation du niveau de la mer, développement d'espèces parasites...)

Obligations

Loi Grenelle II

(loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement)

- Publication pour les organisations publiques de plus de 250 personnes d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) tous les 4 ans
- Rédaction d'un plan de transition comprenant les actions définies pour accompagner la transition énergétique.
- Dépôt des documents sur la plateforme bilan GES de l'ADEME
- Obligation de prendre en compte les scope 1 et 2 (scope 3 recommandé)

Loi Énergie-Climat

(loi du 8 novembre 2019 faisant évoluer les sanctions encourues par le manquement à la publication du bilan d'émission GES)

- Sanctions pour non respect pouvant aller jusqu'à 10 000€ (et 20 000€ en cas de récidive)

Actions

Transport de personnes

- Adapter son moyen de transport pour réduire la teneur en carbone des déplacements (mutualiser les transports, utiliser des transports doux, réduire les déplacements, formation du personnel à l'éco-conduite...)

Bâtiment

- Favoriser la construction de bâtiments énergétiquement performants (choix des matériaux, méthode de construction, durée de vie...)
- Réduire les émissions liées à l'usage du bâtiment et notamment les consommations énergétiques (isolation, énergies renouvelables...)

Achats

- Repenser la politique d'achat (acheter local, éviter les biens à usage unique, optimiser le fret, ...)
- Optimiser l'usage des biens (réduction de la pollution numérique, récupération de gaz anesthésiques)

Déchets

- Réduction à la source
- Mise en place de protocole de tri pour gérer au mieux la fin de vie des déchets



Réduire les émissions de gaz à effet de serre: par où commencer?

> Réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)

> Constituer un groupe de travail en mesure de fédérer les salariés et les patients/résidents (sensibilisation, communication, définition d'actions réalisables par tous...)

> S'inscrire dans une démarche de progrès (fixer des objectifs, définir un plan d'actions, évaluer les évolutions des impacts, adapter les actions...)

En chiffres

8

Les puits de carbone naturels (forêts, sols, bois...) n'absorbent que 8% des émissions de GES causées par l'homme (Citepa, 2017)

0

0 teqCO₂. C'est l'objectif carbone à atteindre d'ici 2050 grâce à des compensations d'émissions possibles (Loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, 2015)



Quels outils de diagnostic et de suivi?

> Bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES): scope 1 et 2 obligatoire et scope 3 recommandé(ADEME: bilan GES)

> Outils de sensibilisation (bons de transports en commun gratuits, défis vélo, fiches mobilité, éco-calculateurs, formation des personnels...)

> Communication autour de l'impact environnemental de l'établissement (Reporting GES, Diagnostic de performance énergétique (DPE))

> Normes ISO 14064 et ISO 14069 concernant la quantification et la déclaration des émissions de GES

LE SAVIEZ-VOUS?

En termes d'émissions de GES, l'utilisation d'un litre de desflurane (gaz allogéné utilisé comme anesthésiant) équivaut à un trajet de 443 kilomètres en voiture.



Acteurs institutionnels principaux

APCC

> Association des Professionnels en Conseil Climat Energie et Environnement



ADEME

> Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie



ABC

> Association Bilan Carbone



IFC

> Institut de Formation Carbone



À savoir

Dans le cadre du BEGES, les scopes désignent le périmètre au sein duquel sont étudiées les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'établissement. Ils sont au nombre de 3:

> Le **scope 1** regroupe les émissions de GES directement liées à la fabrication d'un produit ou à la fourniture d'un service.

> Le **scope 2** regroupe les émissions de GES directement liées à la consommation énergétique nécessaire à la fabrication du produit ou à la fourniture du service

> Le **scope 3** regroupe quant à lui toutes les autres émissions de GES indirectes, c'est-à-dire qui ne sont pas liées directement à la production mais aux autres étapes du cycle de vie du produit ou service (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...)